

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 9

Artikel: Le VIIe congrès de la Fédération syndicale internationale
Autor: C.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le VII^e congrès de la Fédération syndicale internationale.

Le 8 juillet s'est ouvert à Londres le VII^{me} Congrès syndical international sous la présidence de Sir Walter Citrine, président de la Fédération syndicale internationale.

Au nom du Conseil municipal de Londres, Lord Shell souhaita la bienvenue aux congressistes. Il exprima sa joie de pouvoir saluer un congrès ouvrier au nom de l'administration ouvrière de la plus grande municipalité du monde. Il fut suivi à la tribune par le leader du Parti travailliste britannique, Major Attlee, qui souligna l'étroite et fraternelle collaboration du Parti travailliste avec les syndicats britanniques. M. Wall, secrétaire des syndicats londoniens salua le congrès au nom de ceux-ci.

Le discours présidentiel.

Dans son discours d'ouverture, Citrine passa en revue les événements survenus depuis le dernier congrès tenu en 1933 à Bruxelles. Il félicita particulièrement les camarades d'Espagne, de France et de Belgique des grands succès remportés au cours des derniers mois. En termes énergiques, il stigmatisa l'obstruction des patrons au sujet de la semaine de 40 heures, à la Conférence internationale du travail. Cette opposition peut retarder le progrès, mais elle ne pourra empêcher la réduction de la durée du travail.

Citrine examina ensuite la situation politique internationale. L'Italie et l'Allemagne hitlérienne ont jeté bas le masque et ont fait connaître au monde qu'elles ne reconnaissent d'autre droit que celui de la force de leurs armes. Systématiquement les fascistes ont détruit les traités et ont ébranlé le droit international et la Société des Nations a négligé de s'y opposer comme il aurait fallu le faire. Le syndicalisme doit le combattre. C'est là sa tâche essentielle. Cette lutte exige avant tout que l'Internationale syndicale accorde son appui le plus généreux aux courageux militants qui, en Allemagne, en Autriche et en Italie, travaillent à la libération au milieu des pires difficultés. Le boycottage de l'Allemagne hitlérienne doit être accentué, il a produit déjà des effets plus sensibles que beaucoup ne l'imaginent. Citrine termina son discours par un appel au congrès et au mouvement syndical international tout entier, de continuer résolument la lutte contre la tyrannie et le terrorisme et pour la paix ainsi que la sécurité du monde.

La participation au congrès.

Walter Schevenels, secrétaire général de la F. S. I. communiqua ensuite au congrès que 22 centrales nationales sont représentées par 132 délégués; parmi eux se trouvent des délégués venus de l'Allemagne, de l'Autriche et de Dantzig.

Les centrales nationales affiliées et représentées au Congrès sont celles des pays suivants:

Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Dantzig, Espagne, Finlande, France, Grèce, Grande-Bretagne, Inde, Italie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Les secrétariats professionnels internationaux sont représentés au nombre de 19 avec 37 délégués. Ce sont ceux des travailleurs de l'alimentation, du bois et du bâtiment, des chapeliers, du cuir, des diamantaires, des employés et techniciens, du personnel enseignant, des fonctionnaires et agents des services publics, des travailleurs du vêtement, des mineurs, des peintres, des travailleurs de la pierre, du personnel des P. T. T., des travailleurs du tabac, de la terre, du textile, des ouvriers des transports, des typographes et des ouvriers d'usines.

Parmi les hôtes, on remarque les représentants: du Bureau international du travail, de l'Internationale ouvrière socialiste, de l'Internationale des jeunes socialistes et de l'Internationale ouvrière.

Sont en outre représentées par des délégués fraternels, les organisations syndicales non affiliées à la F.S.I., des pays suivants: Afrique du sud, Australie, Brésil, Irlande, Japon et Nouvelle-Zélande. William Green, président de la Fédération américaine du travail a adressé un message de sympathie au congrès et trois dirigeants de grandes fédérations syndicales des Etats-Unis de l'Amérique participent au Congrès.

Dans son rapport au Congrès, le président de la commission de vérification des pouvoirs, Ch. Schürch (Suisse), constata au nom de la commission, la régularité de tous les mandats et le fait qu'aux termes de l'article 17 des statuts de la F.S.I. le nombre des voix revenant aux divers pays était au total de 58.

Le message de la Fédération américaine du travail.

Voici le texte d'un message qui souligne les sentiments de solidarité qui unissent les travailleurs américains à leurs camarades organisés d'Europe.

« Dans la pleine conscience de la gravité des tensions existant dans les relations internationales et sous l'impression des menaces qui pèsent sur les institutions démocratiques en raison de la persistance du déséquilibre économique et politique, j'adresse, au nom du mouvement travailliste américain, mon salut fraternel aux mouvements ouvriers organisés réunis en congrès à Londres. A l'heure actuelle, il importe au mouvement ouvrier organisé de faire valoir son influence de la manière la plus effective pour la liberté dans les domaines politique, social et économique, ainsi que d'être en alerte pour la défense des droits acquis par des années de lutte.

Bien que depuis des années, la Fédération américaine du travail ne soit pas identifiée avec la Fédération syndicale internationale, nous estimons que vos intérêts se confondent avec les nôtres et que nous devons coopérer pour que les intérêts ouvriers soient un facteur déterminant dans l'opinion publique favorable au maintien de la paix entre les nations. Pour que la paix demeure entre les nations, il faut maintenir les organismes capables de traiter les problèmes pouvant dégénérer en causes de guerre et d'établir les standards minima de travail susceptibles de prévenir que les rapports entre les peuples avilissent les niveaux d'existence plus élevés qui ont été établis par les pays les plus avancés sur la route du progrès.

Nous vous souhaitons le meilleur succès dans vos travaux et vous assurons de la bonne volonté du mouvement ouvrier américain. »

Puisse ce message être le prélude de l'affiliation des syndicats américains à la F.S.I.

Le rapport de gestion.

Les travaux proprement dits du congrès furent entamés par un exposé du secrétaire général Schevenels, complétant le rapport imprimé soumis au congrès.

Schevenels mit en lumière le réveil vigoureux des forces ouvrières et des forces démocratiques de résistance au fascisme. Malgré la destruction des organisations syndicales en Allemagne, en Autriche, dans la Sarre ainsi qu'en Lettonie et Lituanie, au cours des trois années écoulées depuis le dernier congrès, il y a une recrudescence manifeste. Les syndicats anglais comptent déjà trois millions et demi de membres, ceux de Suède plus de 700,000; des augmentations d'effectifs sont enregistrées aussi au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Grèce; ajoutons à cela les succès extraordinaires des syndicats d'Espagne et de France. En Espagne, après la répression sanglante de la révolution d'oc-

tobre 1934, l'effectif descendit de 1 million à 400,000 membres. Entre temps, il est remonté à 1 million et demi. Au début de l'année, après la fusion des deux C. G. T., le mouvement syndical français comptait plus d'un million d'adhérents contre 600,000 au congrès de Bruxelles; entre temps est intervenue la grande vague de grèves et l'effectif approche de quatre millions. Les adhésions nouvelles à la Fédération syndicale internationale de la Norvège et du Mexique, les adhésions devenues définitives de l'Inde britannique et de l'Argentine, les espoirs justifiés d'adhésion prochaine que nous pouvons placer dans nos bonnes relations avec le mouvement syndical de Nouvelle-Zélande et d'Australie, nous permettent de juger l'avenir comme favorable. Au congrès de Bruxelles, notre effectif était de 8,6 millions; malgré la perte de 600,000 membres subie par la destruction du mouvement syndical autrichien, la Fédération syndicale internationale compte aujourd'hui 13 millions de membres. Ainsi, en dépit de tous les revers et de toutes les dures batailles, nous sommes revenus à la force numérique et à l'activité des années 1926/28.

Le rapport de gestion fut adopté à l'unanimité et le congrès passa à la discussion des propositions des centrales affiliées, propositions dont l'une avait trait à

l'unité syndicale.

Cette proposition, introduite par la centrale nationale de Norvège souleva un débat très animé qui se poursuivit durant trois jours en séance plénière avant d'être renvoyée à une commission. La proposition norvégienne invitait la F. S. I. à entrer en pourparlers avec la Centrale syndicale de l'Union soviétique et avec l'Internationale syndicale rouge. Non seulement les Norvégiens, mais les délégations de la France et de l'Espagne, de même que le délégué mexicain se prononcèrent pour cette proposition, tandis que les autres délégations scandinaves, celles de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de la Roumanie, se prononcèrent avec non moins de vigueur contre la proposition norvégienne, tout en demandant de négocier avec la Centrale syndicale russe au même titre qu'avec celles de tous les pays non affiliés. Plusieurs délégués firent ressortir qu'en dehors des syndicats russes, l'Internationale syndicale rouge est à peu près inexistante. Selon eux, l'unité souhaitée n'est réalisable que dans le cadre de la Fédération syndicale internationale.

La question fut renvoyée à une commission composée d'un représentant de chaque pays. La Suisse y fut représentée par le camarade Meister. Le projet de résolution que la commission présenta au congrès fut adopté à l'unanimité. Il est libellé comme suit:

« Le congrès, approuvant les efforts développés par la Fédération syndicale internationale en vue de l'établissement de l'unité syndicale, estime qu'en présence de la gravité de la situation internationale, ces efforts doivent être continués.

A cet effet, il décide l'ouverture de négociations avec les centrales syndicales d'Amérique, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Extrême-Orient, de l'U. R. S. S. et toutes les autres centrales syndicales nationales non affiliées, en vue d'établir l'unité syndicale à travers le monde. »

Par cette résolution, la proposition norvégienne et le front unique avec l'Internationale syndicale rouge fut repoussée avec toute la netteté désirable.

Guerre, désarmement, fascisme.

Léon Jouhaux fit ensuite un exposé sur le cinquième point de l'ordre du jour:

« Action contre la guerre, pour le désarmement et contre le fascisme. » Il constata le fait regrettable que trop souvent les dangers de guerre ne sont pas

appréciés dans toute leur ampleur quand le foyer ne se trouve pas à proximité du pays. La carence de la S. d. N. dans le conflit entre le Japon et la Chine ainsi que son attitude peu satisfaisante dans le conflit italo-abyssin en sont des conséquences. Il a fallu la rupture du pacte de Locarno et l'occupation de la Rhénanie par Hitler pour que se manifeste cette forte unanimité qui est nécessaire à écarter les dangers de guerre. Aujourd'hui on se trouve devant le fait que la S. d. N. a admis la guerre et qu'elle est prête à admettre la conquête de l'Abyssinie, par quoi les petits pays se sentent menacés dans leur sécurité. Les enseignements du passé et nos constatations démontrent qu'on ne peut attacher foi aux affaires pacifiques du fascisme car les armes que forgent les fascistes ne servent pas à la paix, mais à la guerre. Cette situation place la classe ouvrière et notamment le mouvement syndical international devant la nécessité d'être prête à agir afin que le prolétariat accomplisse l'action et prenne les mesures que les gouvernements négligent. Une des choses les plus urgentes est la nationalisation des armements, attendu que nous avons pu nous rendre compte que le contrôle des armements, même s'il était exercé par la S. d. N., ne peut empêcher la guerre. La mission historique du mouvement syndical international consiste à se libérer de tout égoïsme national et à préparer son action contre la guerre de façon qu'elle puisse s'appliquer efficacement à l'heure du danger.

La résolution présentée au nom de la Commission par G. Buisson (France) remplaçant L. Jouhaux, rappelé à Paris, fut adoptée à l'unanimité par le congrès. La Suisse était représentée dans cette même commission par Ch. Schürch. La résolution avait la teneur suivante :

« Au moment où la guerre est menaçante, le septième congrès syndical international confirme l'irréductible opposition du mouvement syndical international à la guerre comme instrument de politique.

Approuvant le manifeste adopté par la conférence mixte tenue à Londres en mars 1936 par la Fédération syndicale internationale et l'Internationale ouvrière socialiste, la F. S. I. proclame à nouveau qu'elle recourra à tous les moyens dont elle dispose pour entreprendre et appliquer une résistance active aux pays qui refuseraient de soumettre leurs différends à l'arbitrage international.

Elle maintient que la paix doit être indivisible et que le fascisme, plus particulièrement les pays fascistes tels que l'Allemagne hitlérienne, l'Italie (de Mussolini), etc. représentent une menace constante pour la paix et un danger permanent de guerre.

Le mouvement syndical international estime qu'une convention en vue d'un désarmement général et substantiel ainsi que la suppression de la fabrication et du trafic privés de tous engins et matériels de guerre, sous un contrôle international, sont des facteurs indispensables dans la sauvegarde de la paix.

Le mouvement syndical international proclame son adhésion entière au principe de la véritable sécurité collective dans le cadre de la Société des Nations; il est pleinement préparé à convier ses organisations affiliées à encourir les risques et responsabilités en découlant.

Considérant d'autre part que le fascisme poursuit l'abolition des libertés humaines et des droits des travailleurs dans le monde entier, la destruction des organisations ouvrières et de la démocratie, le mouvement syndical international réitère que dans tous les pays indistinctement le fascisme doit être combattu par tous les moyens possibles.

Assurant de sa coopération et de son aide les travailleurs de tous les pays, il les convie à presser leurs gouvernements à opposer le maximum de résistance aux attaques fascistes.

Tout doit être mis en œuvre pour repousser les forces du fascisme, pour refouler la guerre qui menace et aider ainsi à assurer aux populations de tous les pays le moyen de réaliser librement et sans entrave leur pleine libération économique, sociale et politique.»

Une autre résolution condamne la terreur fasciste dans tous les pays où ce régime a triomphé et demande en particulier aux puissances démocratiques de réagir vigoureusement à Dantzig pour que l'hitlérisme ne s'y impose pas définitivement en foulant aux pieds la constitution garantie par la Société des Nations. A ce sujet un télégramme fut envoyé par le congrès à la Société des Nations ainsi qu'aux gouvernements particulièrement intéressés à Dantzig.

La crise et les 40 heures.

Après avoir entendu un excellent rapport de C. Mertens (Belgique) le congrès adopta à l'unanimité une résolution au sujet de la lutte contre la crise, pour les 40 heures et la stabilisation monétaire. La résolution confirme les décisions antérieures prises par la F.S.I. au sujet de la crise économique, dénonce les résultats néfastes du nationalisme économique pratiqué par les Etats, plaide pour une répartition équitable des matières premières et pour une stabilisation monétaire.

En ce qui concerne les 40 heures, le congrès regrette que les efforts des travailleurs organisés, en vue d'aboutir à une convention générale, aient échoué à la Conférence internationale du travail. Il salue avec joie les réalisations obtenues dans plusieurs pays grâce à l'action énergique et bien décidée de la classe ouvrière organisée et invite toutes les centrales à intensifier son action en faveur de cette conquête sociale.

Une autre résolution concerne les plans d'économie dirigée. Elle charge notamment le bureau de la F.S.I. de convoquer une conférence des représentants des centrales syndicales nationales affiliées pour examiner les aspects internationaux de la lutte pratique contre la crise par le moyen du planisme.

La liberté syndicale.

R. Tayerlé (Tchécoslovaquie) avait pour tâche de présenter un rapport sur le rôle des syndicats. Il s'en acquitta à la satisfaction générale. Après avoir exposé l'évolution économique des syndicats, le droit de coalition et le problème de la liberté syndicale, il indiqua combien cette évolution était étroitement liée aux conditions économiques et sociales et plus particulièrement à l'évolution des libertés politiques dans le cadre de la démocratie. De ces constatations, il en conclut que les syndicats ne peuvent demeurer indifférents à l'égard des institutions politiques de leur pays. Il s'éleva contre les théories corporatistes fascistes et démontra que les syndicats réclament une part des responsabilités actives et sont déjà devenus des facteurs importants dans l'activité économique. Il termina son exposé en proclamant que la liberté syndicale n'équivaut pas seulement à la liberté de la classe ouvrière, mais représente la garantie de la liberté pour tous, l'assurance de la paix et la certitude d'une bonne collaboration entre les peuples.

Election du bureau de la F.S.I.

Le secrétaire général W. Schevenels et le secrétaire-adjoint G. Stolz ont été confirmés dans leurs fonctions. Il en est de même du président W. Citrine et des vice-présidents Hans Jacobson (Danemark), Léon Jouhaux (France), Cor-

neille Mertens (Belgique) et Rudolphe Tayerlé (Tchécoslovaquie). Pour remplacer le collègue Schorch (Autriche) démissionnaire, le congrès a élu à une grande majorité E. Kupers (Hollande). Comme vérificateurs ont été confirmés les collègues G. Buisson (France) et M. Meister (Suisse); nouveau membre: Elvin (Grande-Bretagne), suppléant: Krier (Luxembourg). Le prochain congrès a été prévu à Prague en 1939.

Le président put clore le congrès samedi à 18 heures en remerciant tous les participants pour le sérieux dont ils firent preuve durant les 4 jours de délibérations. Meister et Mertens félicitèrent le président pour la façon distinguée dont il dirigea les débats. Ils remercièrent chaleureusement les représentants des syndicats de Londres pour l'excellente organisation du congrès et pour la peine qu'ils se donnèrent afin de faciliter le séjour des congressistes dans la capitale britannique. Une vigoureuse Internationale, chantée dans toutes les langues représentées au congrès, marqua le point final. C. S.

Mouvement ouvrier.

Les organisations ouvrières suisses.

Comme les années précédentes, nous donnons ci-dessous les effectifs des fédérations principales des organisations ouvrières suisses. Les chiffres concernent partout les effectifs à la fin de l'année indiquée.

Sont affiliées à l'Union syndicale suisse:

	Effectifs		en %
	1934	1935	1935
Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers	64,566	63,756	28,8
Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment .	41,933	42,352	19,1
Fédération des cheminots	35,729	34,631	15,6
Fédération des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	22,140	22,573	10,2
Fédération du personnel des services publics . .	19,479	20,004	9,0
Fédération des employés des postes, téléphones et télégraphes	8,596	8,534	3,9
Fédération des ouvriers du textile en fabrique .	8,814	7,872	3,6
Fédération des typographes	7,101	7,154	3,2
Fédération des fonctionnaires postaux	3,810	3,774	1,7
Fédération des ouvriers de l'industrie du vêtement et de l'équipement	2,798	2,401	1,1
Fédération des fonctionnaires des postes, téléphones et télégraphes	1,991	1,998	0,9
Fédération des lithographes	1,617	1,643	0,8
Fédération des ouvriers du textile à domicile .	1,571	1,511	0,7
Fédération des relieurs	1,591	1,617	0,7
Fédération du personnel de la broderie	1,403	1,270	0,6
Fédération des chapeliers	288	280	0,1
	223,427	221,370	100,0

La statistique de l'Union syndicale suisse sur ses fédérations affiliées étant publiée dans le présent numéro, nous jugeons inutile de commenter plus en détail ces chiffres. Les modifications survenues de la fin 1934 à la fin 1935 sont minimes. L'effectif total des fédérations a diminué de 2058 unités, ce qui représente un recul de 0,9 pour cent. Nous relatons dans la statistique les raisons de ce recul. Sur l'effectif total en 1935, le 31,1 pour cent des membres appartient aux fédérations du personnel des administrations et entreprises publiques et le 68,9 pour cent aux fédérations des ouvriers et employés de l'industrie privée.